

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 juillet 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021**

**2021 DFPE 149** Signature d'un avenant n°1 de prolongation à la convention de délégation de service public, pour l'exploitation de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 29-33, rue Emeriau (15e).

**Mme Céline HERVIEU, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 ;

Vu la délibération 2015-DFPE-312 en date des 13 et 14 avril 2015, approuvant la signature de la convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 29-33, rue Emeriau (15e) ;

Vu l'avis de la Commission Concessions en date du 9 avril 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose de prolonger de 7 mois l'exploitation de cet établissement et de reporter l'échéance du contrat de délégation de service public du 31 décembre 2021 au 31 juillet 2022.

Sur le rapport présenté par Madame Céline HERVIEU au nom de la 6<sup>e</sup> commission.

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n°1 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la fondation Léopold Bellan;

Article 2 : La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2022, et suivants, de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**